

Consignes de mise en œuvre du plan Vigipirate "Urgence - attentat".

Les mesures suivantes sont en vigueur dès à présent

Pour les élèves en plus du contrôle d'accès avec la carte de lycéen :

- Contrôle visuel des sacs par un adulte à chaque entrée dans le lycée. Il est demandé aux élèves après l'arrivée du matin, de laisser aussi souvent que possible les sacs dans les casiers afin de faciliter les contrôles en cours de journée ;
- Les valises pour les internes seront contrôlées visuellement le premier jour de l'arrivée à l'internat ;
- Les élèves sont invités à limiter leurs déplacements (en dehors des cours d'EPS) afin de rester sous la vigilance de l'établissement
- Les consignes pour les fumeurs ont été communiquées aux élèves.

Les personnes extérieures au lycée, y compris les parents d'élèves:

Accès au site Prébendes (voie professionnelle) : entrée par la Place des Prébendes

- Signaler sa présence via l'interphone au portail du lycée, se présenter et préciser le motif de la visite ;
- Un assistant d'éducation se déplacera au portail afin d'assurer le contrôle visuel des sacs ;
- Toute personne extérieure au lycée doit noter son identité sur le registre d'entrée/sortie en vie scolaire et à présenter une pièce d'identité

Accès au site Delvaux (voies générales et technologiques) : **accès par la rue Delvaux uniquement**

- Signaler sa présence via l'interphone au portail du lycée et **se présenter obligatoirement à l'accueil** (à droite en entrant)
- Toute personne extérieure au lycée doit noter son identité sur le registre d'entrée/sortie à l'accueil et présenter une pièce d'identité, un contrôle visuel des sacs sera effectué.

Nous vous remercions pour votre collaboration,

Bien cordialement

L'équipe de direction